

Sophie Hamisultane

INTERCULTURALITÉ ET TRAJECTOIRES SOCIOPROFESSIONNELLES

Intervenants descendants de migrants et enjeux dans
la relation avec leur public : reconduction de formes
d'inclusion et d'exclusion



Les publications de l'équipe METISS voient le jour grâce à une subvention du Fonds de recherche du Québec - société et culture (FRQSC). Le projet faisant l'objet du présent rapport a été financé par le FRQSC, par l'entremise des bourses postdoctorales FRQSC et d'une bourse postdoctorale de l'équipe METISS

Une publication de l'Équipe de recherche METISS - Migration et ethnicité dans les interventions en santé et en services sociaux, en collaboration avec l'UQAM et le CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

7085 Hutchison.
Montréal, Qc., H3N 1Y9
514 273-2800, poste 6351
andreeanne.boisjoli.cdn@ssss.gouv.qc.ca

www.equipemetiss.com

Titre : Interculturalité et trajectoires socioprofessionnelles. Intervenants descendants de migrants et enjeux dans la relation avec leur public : reconduction de formes d'inclusion et d'exclusion

Éditeur : Équipe METISS (Migration et ethnicité dans les interventions en santé et en services sociaux)

Auteure : Sophie Hamisultane

Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli



UQAM

SHERPA
Recherche. Immigration. Société.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'Île-de-Montréal

Québec



Institut universitaire au regard
des communautés ethnoculturelles

ISBN 978-2-9816661-0-9 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et archives du Canada, 2017

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2017

© 2017 Équipe METISS

Interculturalité et trajectoires socioprofessionnelles

Intervenants descendants de migrants et enjeux dans la relation avec leur public :
reconduction de formes d'inclusion et d'exclusion



Table des matières

AVANT-PROPOS 3

INTRODUCTION 5

MÉTHODOLOGIE 7

CADRE D'ANALYSE 11

« Deuxième génération » et profession d'intervention 11

1. La spécificité du rapport interculturel dans l'intervention 12
2. La construction de soi comme professionnel 13
3. La profession d'intervention comme objet d'investissement 13
4. Le symbolique et l'imaginaire 14
5. Le rapport au social 14
6. Ancrages sociohistoriques 15

RÉSULTATS 17

Trajectoire personnelle et socioprofessionnelle 17

- Histoire familiale et choix professionnel 17
- Éléments de conclusion 19
- Investissement et réparation par le choix professionnel 20
- Éléments de conclusion 22

Rapport d'interculturalité dans l'intervention 23

- L'identification 23
- Le rejet ou la renonciation à l'identité 23
- Les représentations du corps : l'exemple du voile 25
- Éléments de conclusion 27

CONCLUSION GÉNÉRALE ET ÉLARGISSEMENT DU QUESTIONNEMENT 29

- La complexité d'un savoir situé 29

RÉFÉRENCES 33

Avant-propos

Les premiers questionnements qui ont mené à penser cette recherche ont pour point de départ des formations en interculturel données aux intervenants dans les services sociaux et de santé par le Centre de recherche SHERPA, Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, ainsi que l'équipe METISS, au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Dans ces formations sont apportés des outils de réflexivité sur la posture du professionnel en contexte interculturel et de diversité et sur son rapport avec son public issu de l'immigration. Ce sont les contacts avec des intervenants eux-mêmes issus de l'immigration et leurs questionnements sur l'interculturalité qu'ils vivent qui ont conduit au développement de cette recherche en 2014 avec le financement de la bourse postdoctorale METISS, puis à la poursuivre avec un financement du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) 2015-2016.

Dans ce rapport, pour respecter l'anonymat des intervenants interviewés, les origines ethnoculturelles de ceux-ci ne seront pas divulguées, sauf dans un cas exceptionnel et avec l'autorisation de la personne concernée. Les caractéristiques identitaires ont donc été gommées. Les personnes citées dans les verbatim sont désignées par des lettres (A, B, C, D, E, F, G, H) pour remplacer leurs noms. Les entretiens ont été menés dans deux lieux, au CSSS de la Montagne et dans une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violences conjugales, dont on ne dévoilera pas le nom.

L'auteure tient à remercier particulièrement sa superviseure Catherine Montgomery, directrice de l'équipe METISS et professeure à l'Université du Québec à Montréal, Marguerite Cognet, sa cosuperviseuse durant l'année 2014, maîtresse de conférences à l'Université Paris 7, Spyridoula Xenocostas, directrice adjointe de la recherche — secteurs social et communautaire — CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal et codirectrice du Centre de recherche SHERPA, enfin Jacques Rhéaume, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal, pour leurs soutiens au projet, ainsi que les

Avant-propos

professionnels qui ont accordé de leur temps pour cette recherche.

Seule l'auteure est responsable des éventuels écueils et erreurs présents dans le rapport.

Introduction

Cette recherche se veut à la croisée de deux contextes, celui du milieu de l'intervention dans les services sociaux et de santé (et plus largement du milieu du travail en général) et celui de l'interculturalité. Plus spécifiquement, dans cette intersection, s'articulent l'axe qui touche à la relation d'intervention et l'axe de l'identité professionnelle des intervenants spécifiquement descendants de migrants.

Le terme intervenant – et intervention — se veut ici caractériser de manière générique plusieurs catégories de praticiens au sein des services sociaux et de santé, à savoir: les travailleurs sociaux, les psychologues, les intervenants psychosociaux, les auxiliaires des services de santé. Dans ce rapport, le terme *intervenant* désignera les professionnels de manière générique. Lorsque la forme sera employée au féminin, elle désignera précisément les personnes interviewées, la majorité des personnes rencontrées étant des femmes.

Dans le rapport nous n'employons pas, sauf exception, la locution *deuxième génération* ou alors entre guillemets. D'une part, bien que l'expression soit usitée en recherche et dans le langage courant, sa signification amène à réflexion. En effet, en quoi les descendants de migrants doivent-ils être caractérisés comme toujours attachés à l'immigration par des générations successives? Ne peuvent-ils pas être nommés comme première génération socialisée et née dans le pays d'accueil? D'autre part, selon les définitions utilisées par Statistique Canada (2011)¹, la deuxième génération représente les personnes nées au Canada et dont au moins l'un des deux parents est étranger.

Or l'objectif de départ était de contacter des personnes issues de l'immigration nées au Québec. Cependant, pour cette recherche, la catégorie a été élargie en considérant également les personnes ayant migré très jeunes² au Canada. L'élément essentiel de l'étude se situant dans la socialisation de ces personnes par le biais notamment des institutions éducatives canadiennes-québécoises; sociali-

1 ENM 2011

2 Dans les deux cas considérés, les intervenantes avaient 3 ans.

sation et intégration allant de pair (Khellil, 1997).

Dans les questions liées à l'intervention interculturelle dans les services sociaux et de santé, de nombreuses recherches³ examinent la relation interpersonnelle qui s'établit entre l'intervenant et son public⁴ qui, lui, est migrant. Les questionnements et les résultats concernant ce type d'intervention (et les formations⁵ en interculturel déployées) sont destinés à apporter aux intervenants des outils pour la pratique afin de mieux penser le contexte d'interculturalité et de diversité. D'autres travaux ont abordé le type de relation entre auxiliaire familiale issue de l'immigration et client (Meintel, Cognet, Lenoir-Achdjian, 1999). Néanmoins, dans ce cadre n'entre pas la spécificité des personnes descendantes de migrants.

De fait, il nous semble important de considérer également l'articulation entre position sociale, ancrages généalogiques et sociohistoriques, trajectoire sociosocioprofessionnelle et personnelle, identité professionnelle, et contexte d'intervention interculturelle. En d'autres termes, de prendre en considération sans hiérarchisation l'aspect complexe et multidimensionnel en jeu dans les rapports intersubjectifs des descendants de migrants. Aussi, le choix de cette recherche exploratoire est d'examiner le versant de l'interculturalité du côté de l'intervenant descendant de migrants socialisé au Québec (il est à la fois issu de l'immigration et à la fois citoyen du pays d'accueil).

Dans ce cadre, la recherche interroge la trajectoire socioprofessionnelle de personnes elles-mêmes issues de l'immigration, descendantes de migrants, et en quoi les processus sociaux et subjectifs apportent des éléments pour comprendre ce qui se déroule dans la relation avec le bénéficiaire. Ce travail ne porte donc pas directement un éclairage sur les pratiques. Néanmoins, en prenant conscience des processus à l'œuvre pour l'intervenant dans cette situation d'interculturalité, il permet de mieux saisir les obstacles et les investissements, qui jalonnent la relation avec le public concerné.

Cette étude se donne pour objet d'apporter des résultats permettant d'argumenter face à des questions sous-jacentes : en quoi les intervenants issus de l'immigration et socialisés dans le pays d'accueil sont-ils plus à même, ou non, d'intervenir auprès de personnes de leur propre origine ethnoculturelle ? En quoi la compréhension de situations d'interculturalité participe à mieux saisir la constitution du lien social et sa fragilisation ? En quoi ces questions désignent, plus largement, les tensions entre des formes d'inclusion et d'exclusion ?

Après avoir abordé quelques éléments de la méthodologie et du cadre d'analyse, nous verrons en quoi le type de socialisation, le processus migratoire des parents et celui d'intégration, que Kellil (1997) nomme également resocialisation, l'histoire familiale, les représentations collectives de l'intégration, agissent l'intervenant dans sa relation avec le bénéficiaire.

3 Notamment les travaux de l'équipe METISS, ERIT ou encore Legault et Rachédi (2008), pour ne citer qu'elles.

4 Les termes client, patient ou bénéficiaire sont aussi valides.

5 Formation SHERPA-METISS, CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, <http://www.sherpa-recherche.com>

Méthodologie

La recherche se base sur 11 récits de vie de professionnels¹ dans les services sociaux et de santé et dans un centre communautaire. Par professionnels nous entendons : travailleurs sociaux, intervenantes psychosociales, psychologue, aides-soignantes. Nous avons sélectionné, pour les analyses, huit récits en raison de leur pertinence par rapport à l'objet questionné.

Le dispositif pour recueillir les récits de vie s'est appuyé sur l'expérience des séminaires *Roman familial et trajectoire sociale* que Vincent de Gaulejac a mis en place, il y a maintenant plus de vingt ans, avec Michel Bonetti et Jean Fraisse². Le *Roman familia*³ se constitue de l'histoire de famille qui se transmet d'une génération à l'autre et dans laquelle le sujet s'inscrit lui-même. Il situe comment l'individu se raconte, comment il se représente lui-même et le monde, et en quoi il s'approprie son histoire généalogique.

La méthode, initialement déployée en groupe, conduit à faire émerger, par l'analyse du récit de l'individu, les déterminismes familiaux et psychosociaux par lesquels il se construit et en quoi il cherche à s'approprier sa propre histoire. La méthode permet de mettre en analyse des éléments de la généalogie familiale qui montrent l'héritage affectif, culturel, sociohistorique qui conditionne *l'insertion sociale* du sujet lui-même (de Gaulejac, 1987). Elle porte un éclairage sur le *projet parental*, les désirs des parents pour leurs enfants. Enfin, elle touche au *Roman familial* lui-même du sujet, lequel s'inscrit

1 Dans certaines catégories professionnelles, les personnes interrogées étaient à la fois des hommes et des femmes, d'où le choix classique du genre masculin pour les accords grammaticaux. Dans d'autres, il s'agissait uniquement de femmes, le genre féminin a été alors employé.

2 Les séminaires sont toujours donnés dans le Réseau International de Sociologie Clinique (RISC).

3 V. de Gaulejac reprend cette notion chez Freud dans Freud Sigmund (1973), *Névrose, psychose et perversion* [1894-1924], Paris, PUF.

dans une trajectoire sociale.

Ce lieu clinique est un espace réflexif où le sujet s'autorise (et est autorisé) à prendre le chemin de l'introspection selon son désir d'investir une énigme de soi.

Le sujet, en tant que professionnel, est le produit d'une histoire et d'une époque ; et le récit donne à entendre des sens, des contradictions, des situations de contraintes intériorisées, mettant en jeu l'estime de soi et la reconnaissance. Car, tel que le souligne Paul Ricoeur (1996), *le récit n'est pas innocent*. Il est impliqué et subjectif.

Dans l'étude présentée ici, cette méthode du roman familial a été adaptée au cadre d'entretiens individuels. Avant que le professionnel ne commence son récit de vie, le croquis d'une structure généalogique (sur trois générations : grands-parents, parents, et lui-même) lui est présenté dans lequel sont précisés les registres à convoquer dans son récit pour chaque génération désignée : valeurs, traditions, religion, origines sociales, profession.

L'aspect non directif de la méthode se situe dans le fait que la personne peut commencer son récit comme elle le souhaite et raconter également tout événement de l'histoire familiale important à ses yeux. Le croquis sert de cadre à l'entretien, tel un support visuel qui permet à l'interviewé de ne pas s'éloigner de l'objet à questionner et de pouvoir réfléchir à son histoire sur trois générations.

Cette méthode se justifie par le fait que la recherche ne s'intéresse pas à la généralité mais au cas individuel pour en tirer une connaissance approfondie en utilisant une théorisation sur le sens et par les processus. L'intérêt est porté sur la subjectivité et ce qu'elle propose comme accès à la connaissance. La représentativité d'une population n'est donc pas le chemin emprunté ici. Ce n'est pas sur la quantité des données que porte l'investigation, mais sur le processus même qui se répète néanmoins à chaque fois de manière différente donnant sens à des données singulières. F. Giust-Desprairies identifie *une théorie du processus*, dans laquelle cette recherche s'inscrit, qui réfère à une généralité qui « vise les lois de fonctionnement de processus qui rendent compte des médiations s'établissant entre des déterminants sociaux et des subjectivités » (2015, p. 51). Ces processus analysables à travers le roman familial apportent une connaissance sur des cas spécifiques (Becker, 1998).

Le concept de saturation est pris en compte dans le croisement des données concernant certaines thématiques impliquées dans les processus. Le croisement est effectué également avec d'autres données de récits réalisés lors de ma recherche doctorale concernant des descendants de migrants au Québec pour constater ce phénomène de saturation.

La posture prise lors du Roman familial s'inscrit dans l'approche clinique en sciences sociales et se concentre ainsi sur les ressources individuelles et collectives (Giust-Desprairies, 2015).

Le terme clinique est métaphorique (Rhéaume, 2009) dans la mesure où il provient du milieu de la santé et est ici transféré aux sciences sociales. Néanmoins, quel que soit son point d'ancrage originel, le

terme désigne ici la coconstruction de sens avec l'interlocuteur. L'épistémologie de l'approche clinique en sciences sociales s'inscrit dans la prise en considération que l'objet à connaître est indissociable du sujet qui le *parle*.

La posture clinique est également la prise en compte de l'implication du chercheur dans l'objet, celui-ci étant lui aussi un individu du social. La neutralité du chercheur est considérée telle une posture vers laquelle on tend, et non un état, à travers une réflexivité sur le rapport aux données pour leur objectivation.

L'analyse des entretiens croise l'analyse de contenu par catégories thématiques et l'analyse de discours. Les thèmes convoqués par le sujet, dans leurs récurrences, nous instruisent sur les liens entre passé et présent. Le passé est actualisé comme sens aux choix présents pour le sujet. L'analyse de discours quant à elle s'appuie sur une grille de lecture s'attachant aux aspects linguistiques, aux contradictions, aux allants de soi, aux naturalisations pour en déceler les significations, la singularité de ce qui fait sens, les représentations et les idéalizations du sujet.

Cadre d'analyse

« Deuxième génération » et profession d'intervention

Les questions touchant la « deuxième génération » issue de l'immigration sont traitées en sciences sociales le plus souvent par le biais de l'éducation, de la sociologie, des questions d'intégration, d'inclusion et/ou d'exclusion sociale. Les facettes de la non-reconnaissance vécue par ces descendants de migrants sont désignées comme ordonnancées par le racisme et la discrimination (Diversité canadienne, 2008). Les approches sont tant macrosociales (approche quantitative) que microsociales (récits individuels).

La visée de l'étude présentée ici est de mettre en évidence des liaisons entre trajectoire socioprofessionnelle, reconduction de formes d'inclusion et d'exclusion, fragilisation du lien social et sentiment d'appartenance (ou non) à la société de socialisation ou de naissance.

Les formes d'inclusion et d'exclusion sont à penser ici comme collectives et à la fois intersubjectives, arrimées à des représentations et à des imaginaires¹. Inclusion et exclusion ne sont pas abordées tel un état ou une condition (McAll, 1995) ou encore en liaison à un modèle économique dans lequel il faudrait être inséré (Roy, 1995). Nous ne sommes pas dans des considérations de la notion sociologique et de ce qu'elle signifie par rapport à tout l'univers du social (Roy, 1995). Néanmoins, nous reconnaissons la difficulté de l'emploi de ces termes et nous nous accordons avec S. Roy (1995) qui soutient une restriction de l'utilisation du terme d'exclusion qui porte à stigmatiser et induire de fait l'exclusion d'individus. Cependant, en désignant ces formes, nous souhaitons montrer les effets du déplacement des représentations dans les rapports intersubjectifs concernant une population spécifique, celle des descendants de migrants, sans pour autant les nommer comme des « exclus »

1 Il ne s'agit pas ici d'aborder la question d'inclusion ou d'exclusion sociale.

puisqu'ils ne le sont pas.

Nous mettons ainsi en évidence, dans ce travail de recherche, des situations de rencontre dans le cadre des services sociaux et de santé où des professionnels descendants de migrants, interrogés pour la recherche, vont « accumuler l'exclusion » (McAll, 1995, p.86) ou l'inclusion.

Pour examiner l'expérience du sujet en situation sociale, la recherche s'inscrit dans une approche clinique en sciences sociales (de Gaulejac et al., 2007; Giust-Desprairies, 2013, 2004; Hamisultane, 2017, 2015 ; Montgomery, 2012, 2009 ; Rhéaume, 2009). L'attention clinique est celle portée à co-construire avec l'interlocuteur, tout en le suivant et sans le contrarier, le processus réflexif que ce dernier met en œuvre dans son récit. La visée est de saisir la subjectivité de l'interlocuteur par la singularité de son discours. L'analyse psychosociale des données recueillies, quant à elle, donne accès aux sens cachés, aux impensés – ce qui ne peut ou n'a pu être pensé –, aux chemins secrets qui permettent une déconstruction des systèmes visibles énoncés par le sujet.

En d'autres termes, l'étude pose la subjectivité, dans ses dimensions consciente et inconsciente, comme axe d'analyse et de réflexion concernant l'articulation de l'individuel et du collectif en contexte d'interculturalité.

Les objectifs de la recherche sont d'analyser les représentations du professionnel dans la manière dont il se les approprie, c'est-à-dire en quoi elles lui sont imposées (ou non) à son insu par l'organisation sociale (société comme Institution au sens large) et par une transmission sociale et intergénérationnelle. Les représentations individuelles croisées avec les représentations collectives nous informent sur les logiques, parfois insues, de reconduction de formes d'inclusion et d'exclusion du sujet en tenant compte de son héritage migratoire. En cela, la position prise dans cette recherche se distingue du courant utilisant les termes *stratégie d'insertion* pour caractériser en l'occurrence ces logiques. Car ce terme réfère à des actions toujours intentionnées ou préméditées et masque de fait la complexité des phénomènes en jeu dans ces logiques subjectives.

Dans cette articulation mentionnée, six registres suivants sont questionnés dans nos analyses des processus à l'œuvre en contexte d'interculturalité et d'intervention:

1. La spécificité du rapport interculturel dans l'intervention

Le rapport interculturel met en jeu un rapport d'identités et de valeurs inscrit dans un rapport social (incluant les rapports de classe, de sexe, d'appartenance culturelle, de pouvoir entre groupes culturels hiérarchisés). La relation d'intervention interculturelle s'inscrit dans un renforcement d'une relation asymétrique (Cognet et Bascougnano, 2012 ; Legault et Rachédi, 2008). Elle est le lieu spécifique d'une mise en confrontation de représentations dans un espace où se joue déjà une relation de pouvoir entre le praticien qui détient le savoir et le client qui est en demande. Notre hypothèse est donc que cette relation se complexifie lorsque le professionnel s'est construit lui-même dans l'interculturalité.

lité. En d'autres termes, qu'il est issu d'une famille migrante. Il s'inscrit alors dans des appartenances pluriculturelles, lieu de contradictions des désirs de reconnaissance (Hamisultane, 2013).

En effet, les descendants de migrants ont construit leur identité à la fois avec des éléments socioculturels de leur milieu familial et à la fois avec des éléments du pays de socialisation. Leurs besoins de reconnaissance et d'appartenance se jouent donc en lien à ce double registre socioculturel. Cette complexité peut intervenir à l'insu du professionnel dans la relation clinique. L'exercice de la profession s'inscrit dans des rapports intersubjectifs à la fois cognitifs, affectifs et interculturels, et concentre donc des problématiques sociales (inégalités sociales, discrimination, racisme) et subjectives qui deviennent centrales dans un espace institutionnel participant à la constitution du lien social.

2. La construction de soi comme professionnel

Cette formulation de *la construction de soi comme professionnel*, utilisée par F. Giust-Desprairies (2013), caractérise bien la complexité d'une construction identitaire à la fois personnelle et à la fois liée à l'investissement professionnel.

L'hypothèse théorique, qui s'attache aux concepts d'approches psychosociales — psychosociologie, sociologie clinique —, est que le sujet se construit par des exigences à la fois endogènes (intérieures) et exogènes (sociales). Dans cette tension entre besoin propre pour exister et nécessité de prendre place dans une organisation sociale qui lui préexiste, le sujet s'inscrit dans un processus fluctuant d'appropriation de son histoire. Les constructions qu'il se donne du monde, tel qu'il le perçoit, les représentations qu'il s'en fait constituent le sens de ses investissements dans ses milieux de vie et donc dans le milieu professionnel.

3. La profession d'intervention comme objet d'investissement

L'implication des professionnels descendants de migrants rencontrés est ici questionnée tel un investissement, désinvestissement, spécifique comme acte de réparation. La réparation est la médiation, l'organisation des investissements, trouvée par le sujet avec lui-même pour répondre à une nécessité d'existence qui, sans cette médiation, produit un mal-être. Ce besoin de réparation (nécessité endogène) s'inscrit dans le processus de construction identitaire et se « résout » dans la trajectoire personnelle et socioprofessionnelle.

Dans le contexte où le professionnel doit composer avec des contraintes personnelles intériorisées, des contradictions institutionnelles (Giust-Desprairies, 2013 ; Hamisultane, 2013 ; Chouinard et Couturier, 2006), des adaptations de savoir-faire en situation d'interculturalité (Montgomery et al., 2013), le désengagement de l'État et l'épuisement professionnel, la profession d'intervention est perçue telle une vocation due à un *accident biographique* (Jovelin, 2000) qui déterminerait ce choix professionnel. Or en contexte d'interculturalité, le processus de migration et de resocialisation des parents dans le pays d'accueil – contenant des modalités d'inclusion/d'exclusion – ancre cette nécessité d'existence pour

le sujet dans le social, par les choix, et les non-choix, dans sa socialisation. L'étude montre ici en quoi ces deux aspects, *accident biographique* et *processus migratoire et de resocialisation (des parents)*, s'articulent dans le choix du métier d'intervention.

4. Le symbolique et l'imaginaire

La construction de soi comme intervenant comporte une dimension symbolique et une dimension imaginaire dans la mesure où aux métiers liés à l'intervention s'attache une idéologie de valeurs humanistes (Biron, 2006). Or, le symbolique est objectivé par les fonctions des institutions d'État, par des règles, des lois en lien à des idéaux qu'une société porte et qui instituent une part des conditions du vivre-ensemble. Regardons de plus près ce symbolique qui s'inscrit dans la transmission sociale et donc aussi dans la construction identitaire de l'individu. Le symbolique contient donc une part de réalité fonctionnelle puisqu'il est intégré dans les institutions. Néanmoins, on ne peut exclure l'écart entre la fonctionnalité objective des institutions et les effets réels de ce fonctionnement. L'organisation sociale se fonde dans la contradiction. Le symbolique peut être considéré tel que faisant le lien entre le social et une idéalité, un "construit", *institué et instituant* (Castoriadis, 1975), dont on ne connaît pas l'origine et qui néanmoins intègre le processus sociohistorique. Prenons par exemple le symbole de l'égalité, son lien entre une idéalité de l'égalité, sa fonction sociale et sa réalité sociale. Dans cet écart se situe alors la discrimination qui est vécue comme conflictuelle, avec l'idéalité de l'égalité, pour l'individu.

Quant à l'imaginaire au niveau social, il apparaît tel un ensemble de représentations et comme un processus *par lesquels la société présente une réalité donnée en l'associant à un système de valeurs* (Giust-Desprairies, 1989). L'imaginaire social participe alors à la construction de l'imaginaire individuel.

Ainsi, symbolique et imaginaire s'inscrivent dans la transmission, qu'elle soit familiale ou sociale. Ces dimensions sont à interroger au niveau des représentations individuelles et collectives. Elles permettent d'accéder aux registres de l'appartenance, des besoins de reconnaissance en lien aux questions de discrimination et de racisme vécus pas les intervenants descendants de migrants. Elles permettent également d'interroger comment sont supportées les contradictions institutionnelles entre idéaux humanistes et réalité sociale.

5. Le rapport au social

L'engagement des personnes issues de l'immigration dans l'intervention est aussi dû au fait que le recrutement dans ce champ professionnel favoriserait la diversité pour répondre à une clientèle elle-même issue de l'immigration. Les employeurs pensant que ces personnes auront plus de chances d'entrer en contact avec des personnes de leur propre origine ethnoculturelle (Belhadj, 2006). L'inclusion est ici à questionner à la croisée des nécessités individuelles de futurs intervenants descendants de migrants et des besoins et logiques institutionnels de catégorisations instituées. La reconnaissance identitaire

et professionnelle s'inscrit également dans une réponse à une demande sociopolitique.

6. Ancrages sociohistoriques

Concernant la transmission sociohistorique, des phénomènes impliqués dans la question de la pluralité culturelle de la société influent sur le rapport interculturel. En effet, chaque *histoire nationale* gère différemment les revendications des communautés culturelles (Rea & Tripier, 2008). Les fondements sociohistoriques et sociopolitiques de la société pluriculturelle canadienne agissent dans l'institution de rapports sociaux et interculturels. À cet égard, rappelons que la toute première gestion politique du *multiculturalisme* adopté en 1971 par le Canada a induit (en réaction) au Québec un renforcement de l'identité québécoise (Labelle, 2000). L'histoire montre ainsi une construction sociale où la question d'inclusion ou d'intégration (tant sociale que dans le sentiment d'appartenance à une société) de personnes issues de communautés culturelles en minorité peut apparaître complexe, voire excluante (Helly, 2000), dans une société d'accueil elle-même inscrite historiquement dans des problématiques d'appartenance et de reconnaissance (Hamisultane, 2013).

Les résultats que nous présentons dans la partie suivante mettent en lumière en quoi l'articulation subjective de ces six registres que nous venons de présenter nous informe sur la posture de professionnels, descendants de migrants, dans le rapport d'interculturalité. Afin de guider le lecteur, nous noterons quand cela est pertinent l'apparition de ces registres dans les analyses.

Résultats

Trajectoire personnelle et socioprofessionnelle

Histoire familiale et choix professionnel

Le processus migratoire, on le sait, intègre à la fois l'émigration et l'immigration, il se complète donc du processus de resocialisation. Et quelles que soient les conditions par lesquelles l'immigration se produit, elle conduit à une perte de repères. Le processus de resocialisation qui s'amorce pour les parents a-t-il un impact sur les enfants? Les descendants de migrants se construisent à la fois par un héritage du pays d'origine transmis par les parents et par la transmission du pays de socialisation. Nous abordons ici les effets de cette articulation entre processus de resocialisation et trajectoire de vie des descendants de migrants.

Les descendants de migrants interrogés pour cette étude, nés au Québec ou arrivés très jeunes, identifient la frontière vécue par les parents, entre le pays d'origine et le pays d'accueil, tels un avant (connu) et un après (inconnu), et à la fois comme une délimitation socioculturelle et temporelle. Une frontière qu'ils ont intégrée, étant enfants, comme traçant les modalités de fonctionnement des individus d'une société à l'autre. (A : « La mentalité elle est complètement différente. » [au pays d'origine versus au pays d'accueil, NDA]) Étant socialisés dans le pays d'accueil, la sphère familiale est une enclave ayant son propre système socioculturel qu'ils sont en mesure de relier à l'espace extérieur de socialisation. Bien entendu, les frontières sont poreuses et le social s'inscrit dans l'altérité. Cette enclave, lieu des relations aux parents, de la transmission intergénérationnelle et de ses fantômes, est celle qui les a façonnés. C'est aussi l'espace du manque, de l'incompréhension de ce qui n'a pas été vécu et mis en sens, car le social du pays d'accueil ne transmet pas les éléments socioculturels

du pays d'origine des parents.

De manière sous-jacente, de l'absence de famille ou de certains de ses membres (B : « Je ne connais pas mes grands-parents. », « Tout est confus à la maison, il n'y a rien de clair. »), ou de vouloir connaître une certaine vérité parfois contre toute possibilité, se constitue un imaginaire des racines, d'une vérité, d'un secret qui pourrait apporter une connaissance de soi pour se construire dans ce lieu où l'histoire familiale est reçue comme incomplète :

B : Mon franc-parler, mes confrontations, ma manière de demander la vérité, demander des explications, c'est pas quelque chose avec laquelle [ma mère] est pas à l'aise, ni habituée.

L'enfant hérite des contradictions qui marquent la vie familiale (de Gaulejac, 1999). Or, dans le processus migratoire, les contradictions touchent également à un changement de contexte social. Changement qui agit inévitablement dans la transmission du manque et de l'absence de réponses de l'héritage inconnu. L'histoire familiale est également celle d'un autre temps. Un temps parlé par les parents qui cependant s'est arrêté avec leur départ du pays d'origine. (A : « Ça a changé, c'est plus comme ça, mais eux autres ils sont pris comme c'était y'a quarante ans. »)

L'enclave reconstruite dans le pays d'accueil, support d'un nouveau départ, de nouveaux espoirs et de désirs des parents pour leurs enfants (A : « Mon père, il voulait absolument que je fasse médecine. »), influe de manière sous-jacente sur les choix des enfants. Le vécu des parents dans l'adaptation au pays d'accueil participe également des choix des enfants même si parfois, à l'âge adulte, il ne s'agit pas de répondre explicitement à une demande des parents. (A : « Moi j'haïssais la médecine. J'haïssais tout c'qu'il y'avait avec le corps, j'voulais rien savoir. ») Dans le cas de A, le sujet répond à ses nécessités d'existence tout en restant loyal aux liens primaires (A : « C'est drôle, je travaille deux jours à l'hôpital, pis trois jours en bureaux privés... Pis ça m'a frappé comme "ho mon dieu, c'est la même chose que mon père!" »). Ces nécessités s'inscrivent dans la construction de soi comme professionnel (registre 2) et participent des compétences requises dans l'exercice de la profession :

E : Le travail social, c'est quand même l'Église qu'avait commencé au début, l'histoire du travail social c'est ça, pis ma mère était bouddhiste et j'sais pas si ça a un lien, mais peut-être que oui (rires).

B : La relation est difficile [avec les parents], c'est peut-être ça qui m'a amenée dans un domaine plutôt social, là au moins je... je mange la communication, j'aime ça, j'aime entendre parler, j'aime discuter, j'aime négocier, j'aime échanger heu donc peut-être que ça a orienté mes études et ma profession.

Néanmoins, dans le cas de B, le sujet n'adhère pas d'emblée aux désirs des parents. (B : « Je veux innover, je veux faire les choses autrement... sinon j'aurai été infirmière, selon la volonté de mes parents. ») Le sujet s'inscrit dans un désir de subjectivation (Hamisultane, 2017) qui rejoint celui de l'émancipation, l'expérience nouvelle que l'enclave familiale et communautaire n'aura pas exigée. Néanmoins, l'exigence concernant l'avenir professionnel dans l'intervention réside conjointement

dans une détermination sociale provenant de la communauté culturelle haïtienne du cas de B :

B : Ça se fait, sans se questionner, c'est heu... c'est tout naturel, c'est presque une obligation, c'est non seulement une obligation, un devoir, c'est naturel, donc on est portés vers ces métiers-là, je crois, pour regarder heu quand j'regarde mon entourage, la plupart sont dans le domaine de la santé. C'est un métier qui est très valorisé.

Cette "naturalisation", exprimée dans le cas de B, de la trajectoire socioprofessionnelle qui conduit aux métiers de la santé, s'articule avec des conjonctures économiques et sociales à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil (registre 5, rapport au social). Les possibilités de travail dans ce secteur – tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil – deviennent une norme qui est intégrée comme naturelle, car elle s'explique aussi par le biais de valeurs familiales et culturelles. (B : « Parce que tout naturellement, on [les gens de ma culture, NDA] prend soin de nos parents. ») Or, la norme est apprise, intégrée inconsciemment, et participe de l'inclusion comme de l'exclusion. Dans le cas de B, cette norme, liée à la profession dans le milieu de la santé, est à la fois familiale et sociale. Dans le pays d'origine, elle accorde à l'individu un statut social de la classe moyenne. Statut qui peut être accordé également dans le pays d'accueil en regard d'une pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur, bien que les phénomènes de discrimination et de racisme systémique soient des obstacles pour gravir les échelons pour les personnes racisées ou stigmatisées comme le montrent certains travaux (Cognet, 2004).

Dans le cas de B, concernant la trajectoire socioprofessionnelle, on assiste à ce que peut produire le désir de reconnaissance mutuelle, le désir de reconnaissance étant lié à la reconnaissance du désir de l'autre (Enriquez, 1997), qu'il soit autrui ou social. En d'autres termes, ce que veut l'autre de soi devient un levier de reconnaissance pour soi. Dans le cas d'un rapport interculturel, le descendant de migrant peut s'inscrire dans la manière dont la société le perçoit pour être reconnu et se sentir appartenir (Hamisultane, 2013, 2016). Il se joue un rapport entre l'assignation à une catégorisation – la détermination sociale – et une servitude volontaire (La Boétie (de), 1576) à s'inscrire dans cette assignation.

Éléments de conclusion

Dans cette thématique « histoire familiale et choix professionnel », l'analyse des cas cités met en évidence des éléments de détermination entre ce qui constitue l'histoire des parents et le vécu interculturel dans le pays de socialisation des descendants – le processus d'adaptation et de resocialisation, et donc les aspects de la reconnaissance sociale et la manière dont ils influent sur la resocialisation – et le choix professionnel de l'intervenante. Les choix du sujet sont aussi ancrés dans des rapports socioéconomiques de classe. On voit que différents registres, désignés dans le cadre d'analyse, sont convoqués. Dans le pays de socialisation, le sujet est face à une transformation des repères de classe entre le milieu familial et le pays de socialisation. Une transformation que le sujet, descendant de

migrant, s'approprié dans un désir de subjectivation (Hamisultane, 2013, 2017). En d'autres termes, le sujet s'efforce de réagir, parfois inconsciemment, à une détermination sociale, à des exigences parentales et à une souffrance transmise dans le milieu familial.

Investissement et réparation par le choix professionnel

L'investissement est l'implication dans l'activité, au sens général du terme, qui va répondre à un désir de construction de soi, de se créer, par le biais de cet investissement.

Dans le choix des métiers considérés dans cette recherche, si pour les professionnels ce choix s'arrime à un désir de s'inscrire, idéologiquement, dans un investissement à caractère humaniste ou à une normalisation culturelle, il touche parfois à un besoin de réparation (registre 3). Il s'agit alors d'un déplacement temporel, où le sujet s'engage dans une trajectoire socioprofessionnelle pour réparer ce qu'il a vécu comme un manque, voire une culpabilité, vis-à-vis de son enclave familiale, comme lieu de résonance du processus migratoire et de resocialisation :

D : On a tous une raison de faire cette profession.

C : J'ai toujours voulu travailler avec des immigrants, peut-être je ne sais pas, inconsciemment, parce que j'ai vu que mes parents avaient trop de difficultés.

Ces difficultés marquent le sujet dans l'enfance. Il est parfois contraint d'agir malgré son jeune âge pour protéger ses parents des obstacles dus à l'immigration, par exemple, ceux liés au fait de ne pas connaître la langue et ainsi ne pas pouvoir suivre la scolarité des enfants :

C : [À l'école, NDA] mon frère disait des choses pas toujours bien. Pour mon frère, [au sujet de ses comportements à l'école, NDA] bin je traduisais pas toujours, j'ai toujours traduit ce que moi je voulais [aux parents, NDA].

Dans cette citation, l'enfant préfère mentir pour soulager les parents. Néanmoins, mentir représente un choix difficile pour l'enfant dont l'éducation lui interdit souvent le mensonge aux parents. Cependant, le choix de dépasser l'interdiction se donne à voir comme le dernier recours dont dispose l'enfant, malgré lui, pour soutenir les parents. Dans le cas de C, dans le fait de devoir traduire pour ses parents, l'enfant endosse une responsabilité et est impliqué dans le processus de resocialisation des parents, autant que faire se peut. Évoquer ces événements passés, à l'âge adulte, montre l'importance de ces moments pour le présent. Raconter ces événements donne également la possibilité au sujet de les mettre en lien avec ses choix professionnels actuels.

Ces moments marquants sont également cités comme représentations des obstacles à franchir dans le processus de resocialisation de parents et à la fois de socialisation du sujet. Cette socialisation, bien qu'elle concerne un enfant arrivé à l'âge de 3 ans dans le cas suivant de C, est mise à mal. Car l'enfant rencontre la différence culturelle induite par le milieu familial et la différence sociale induite par le processus de migration qui produit déclassement et inégalités. C : « C'était du monde qu'était dans une autre classe sociale [à l'école] que mes parents, mes parents venaient de l'immigration. » La honte

surgit car ces inégalités agissent dans la reconnaissance – et l'appartenance – ou non du semblable. L'enfant ne se sent pas appartenir au même groupe social que les élèves de son école. Il vit cette exclusion comme évènement marquant et impliquant le statut d'immigrant de ses parents :

C : C'était difficile pour moi, au primaire surtout, parce que c'était des familles aisées, moi je n'avais pas les souliers qu'il fallait, je n'avais pas les choses qu'il fallait donc j'ai trouvé ça difficile le primaire.

Or la honte est quelque chose dont on préfère ne pas parler (de Gaulejac, 1996). Pour accéder au bien-être, le sujet doit investir cette honte infantile. Or celle-ci s'arrime à la complexité du processus migratoire et de resocialisation des parents. Pour le sujet, sa résolution se situe en lien à ce phénomène et rejoint l'investissement d'une trajectoire socioprofessionnelle pour réparer l'aide qui n'a pu être apportée aux parents et transformer le sentiment de honte originel en revendication du droit à l'égalité sociale (registre 4, symbolique et imaginaire) :

C : J'ai toujours cette difficulté qui m'ennuie, [c'est pour cela, NDA] que j'ai toujours travaillé dans la clientèle immigrante... Je voyais qu'il y avait beaucoup d'inégalités sociales, avec la pauvreté, dans un domaine d'aide, c'est pour ça que je suis allée en travail social.

La reconnaissance ou non de l'autre comme figure du semblable (Giust-Desprairies, 2003b, 2015) s'arrime à la réalité des inégalités sociales. Se considérer dans la relation « eux » « nous » – qui est celle de la reconnaissance ou non – intègre la question économique – qui s'inscrit dans la répartition des richesses (Fraser, 2011) au niveau international. Dans cette perspective, les inégalités économiques sont amalgamées aux questions de reconnaissance, d'appartenance et de perceptions de l'intégration du migrant.

Revenons au cas de B, où le sujet est dans un désir d'une expérience nouvelle qui se veut à l'extérieur d'une détermination sociale et culturelle, à la fois du pays d'origine – Haïti – et à la fois du pays d'accueil. Un évènement de vie vient déclencher une culpabilité du désir d'émancipation qui conduit B à s'en détourner pour entrer dans la voie de l'assignation sociale et culturelle. (B : « Avant j'étais dans l'administration et j'ai été dans la santé au moment où mon père est tombé malade... il est décédé. ») B n'a pu répondre aux attentes paternelles. Ici, également, se joue une réparation. Elle concerne ce choix personnel d'avoir dévié de la norme sociale, culturelle et familiale qui l'assignait à effectuer d'emblée une profession de santé (registre 5, rapport au social).

B : Donc je me suis dit : je ne vais pas revivre ce truc-là, donc je dois être capable de prendre soin de mes parents s'ils en ont besoin, donc ma mère restant, je suis allée pour un diplôme en soin, à ce moment-là.

Cette trajectoire socioprofessionnelle remplit différentes fonctions pour B qui compose avec ses désirs propres (B : « j'aime communiquer ») et la nécessité d'une réparation pour son bien-être. Des évènements clés de l'histoire personnelle viennent agir B, réveillant une obligation à être. Cette obligation

s'exécute par l'investissement d'un parcours socioprofessionnel en intervention.

Dans le cas de F, le choix de l'intervention auprès des femmes violentées se révèle, car il n'est pas un choix conscient au départ (F : « Je ne savais pas que la violence conjugale existait. »), comme une clef de compréhension des violences vécues dans le milieu familial (F : « Quand j'ai écouté les femmes, j'ai compris que j'avais vécu ça. »). Sa profession d'intervention, auprès de femmes violentées, ravive des scènes (F : « comme si c'était hier ») de violence et de soumission à l'autorité paternelle. Celle-ci s'inscrit à la fois dans un décalage temporel et culturel qui ne fait pas sens pour F dans le pays de socialisation. Son choix professionnel s'inscrit alors comme investissement de ce sens à « résoudre ».

Éléments de conclusion

Dans cette thématique, investissement et réparation par le choix professionnel, les cas présentés mettent en évidence les liens entre l'investissement dans le choix professionnel et les tensions, voire les souffrances, produites par des éléments de l'interculturalité : la honte, la pauvreté, les inégalités sociales – induites par le déclassément que produisent les processus migratoire et de resocialisation –, la culpabilité de ne pas se situer à une place déterminée à la fois par le groupe familial – soumis à des normes du pays d'origine –, et donc des parents, et par le pays de socialisation, ou encore le rejet de pratiques culturelles dont les clefs de compréhension se révèlent, comme dans le cas de F, dans le chemin, parfois insu, socioprofessionnel. Ces résultats apparaissent par l'articulation de différents registres, soulignés dans le cadre d'analyse.

Rapport d'interculturalité dans l'intervention

L'identification

Dans le contexte d'intervention, l'interculturalité se joue dans les deux sens. Dans les cas analysés, le professionnel descendant de migrants induit également par sa présence un contexte d'interculturalité (il est à la fois issu de l'immigration et à la fois du pays d'accueil). Dans le rapport au bénéficiaire, celui-ci représente le semblable comme figure du migrant à aider – dans la mesure où le phénomène d'immigration, qu'il soit vécu ou transmis, crée un lien entre les concernés. Cette *figure de l'autre* (Giust-Desprairies, 2003b) agit dans la qualité de la communication du professionnel avec le bénéficiaire.

Une identification à des figures de son propre passé se produit du professionnel au bénéficiaire. Dans cette projection peut donc s'actualiser la réparation (comme dans le cas de C) laquelle est liée aux vécus migratoire et de resocialisation familiale. Le professionnel se sent plus apte à intervenir avec un bénéficiaire issu de l'immigration (registre 1, le rapport interculturel, et 5, le rapport social), car le phénomène migratoire comme élément commun agit comme lien facilitateur de la mise en confiance du bénéficiaire. Il se crée une attirance – où l'identification peut être réciproque – par laquelle chacun peut répondre à ses propres attentes et besoins.

C : Même si l'intervenante est québécoise et tu sais, très sensibilisée à l'interculturel mais ils vont avoir, on dirait, plus de facilité à venir me voir. Ça, dans tous les domaines que j'ai fait.

La reconnaissance et le sentiment d'appartenance à une histoire semblable – que l'on peut associer à une *communauté imaginaire d'appartenance* (Hamisultane, à paraître) – participent de l'interaction entre le professionnel et le bénéficiaire. Cette communauté crée une forme d'inclusion. Dans ce contexte d'intervention, l'interculturalité peut se jouer sur le désir de changement social et sur l'altérité.

Le rejet ou la renonciation à l'identité

Néanmoins ces phénomènes, que nous venons de décrire telle une forme d'inclusion qui se crée par une *communauté imaginaire d'appartenance*, peuvent se poser également comme forme d'exclusion.

G. Devereux l'énonçait déjà : « La renonciation ou le déguisement de l'identité sont, comme nous l'avons dit, dès le début de cette étude, les défenses de choix contre la destruction, puisque c'est la connaissance de son identité qui révèle la vulnérabilité de celui dont on connaît l'identité. » (1967, p. 121) Nous abordons ici cette question de rejet (ou de renonciation) à l'identification à cette figure du

semblable.

En effet, le professionnel peut ne pas se reconnaître et ne pas se sentir reconnu et de fait s'inscrire dans un sentiment de désappartenance à cette communauté imaginaire. Lorsque cette communauté représente les origines ethnoculturelles, le rejet peut s'installer. (G : « C'est une mentalité différente. ») Le semblable (le bénéficiaire) devient représentant de la différence. Il est porteur d'éléments auxquels le professionnel ne veut pas s'identifier. Ces éléments renvoient aux figures du passé migratoire. Le bénéficiaire devient le reflet d'un miroir qu'on ne veut pas voir. Dans le cas où le bénéficiaire est de la même origine ethnoculturelle, ce reflet peut ternir un imaginaire des racines.

Dans le cas de G, cet imaginaire ne peut être associé à ce que représente le client de la même origine ethnoculturelle qui est en demande d'aide sociale. Le client est la figure de la non-intégration à laquelle G ne veut pas s'identifier. Ce rapport conduit au désinvestissement du professionnel. G : « Ça m'agace, j'aime pas (rires) [avoir des clients migrants de sa communauté, NDA]... y'en a une que je vais m'en défaire demain. »

La différenciation posée par le professionnel avec le migrant s'appuie sur le statut social de la classe moyenne haute que ses parents ont atteint dans le pays d'accueil. Le migrant actuel marque la rupture avec le passé. Il représente aussi, pour G, une appartenance quasi illégitime à la société d'accueil qui, dans l'imaginaire social doit soutenir ceux qui travaillent et sépare les « bons » migrants des « mauvais ».

G : Je pense que les immigrants qui sont venus à [l'époque, NDA] de mes parents, c'étaient, la plupart, des gens qui travaillaient, c'était le travail qui les a sauvés, ils travaillaient fort, ils sont tous des médecins, des ingénieurs, des professionnels qui travaillent encore, qui sont comme à leurs affaires. Après... Il y a toutes sortes de personnes qui ont venues pour euh... pour euh... profiter du système.

Le parcours migratoire est alors pour lui une lutte que l'on mène seul. Et l'intégration se réalise par le fait de « travailler fort ». Le rapport du professionnel avec le bénéficiaire produit une forme d'exclusion. La position du professionnel est alors conflictuelle puisque son choix professionnel est celui d'aider les migrants (entre autres), et donc de ne pas les laisser seuls face à l'adversité. Le rejet devient le moyen, dans le cas de G, de se sentir mieux.

L'altérité sociohistorique et sociopolitique (registre 5, rapport au social) est, dans le cas de G, ignorée. Un migrant dans le contexte international cinquante ans auparavant peut-il être comparé au migrant qui arrive aujourd'hui? Les discours politiques et nostalgiques s'appuient sur l'idéologie – et l'imaginaire – et influent sur les formes d'inclusion et d'exclusion entre individu et collectif. Or l'inclusion participe à la constitution du lien social. Ceux qui sont identifiés comme « immigrants » et « pour profiter

du système » sont exclus de ce lien social.

Dans le cas de G, la préférence va à une clientèle d'origine du pays d'accueil pour laquelle le professionnel n'aura pas à composer avec des éléments qui le mettent mal à l'aise :

G : Ils [les personnes de la même origine ethnoculturelle que G, NDA] se plaignent, ils se plaignent, ils se plaignent et ils font jamais rien pour s'aider. C'est ça qui me dégoûte [...] les personnes québécoises sont plus ouvertes euh sont plus conscientes de leurs problèmes.

Dans la relation d'intervention, le migrant peut être perçu par le professionnel comme actualisant des exigences de son propre passé personnel en lien à une complexité d'être descendant de migrants comme dans le cas de E :

E : En fait moi, ça me crée un petit malaise, parce qu'ils s'attendent à ce que je sois capable de parler [la langue d'origine, NDA], ils me comprennent, sauf qu'après ils me disent "Ho beh toi, t'es née ici, toi tu parles pas très bien [la langue d'origine, NDA]." et je dis "Beh oui ! Je suis née ici, je ne parle pas super bien" [la langue d'origine, NDA].

Dans le cas de E, le semblable s'inscrit comme figure du manque, vécu par la descendante de migrants, d'être à l'intersection des frontières dessinées par les parents et la société d'accueil (registre 6, contexte sociohistorique). Le manque qui se joue dans la non-reconnaissance par l'autre de n'être jamais assez de telle ou telle origine, de n'être jamais totalement de cette appartenance ou de telle autre (registre 1, rapport interculturel). La question ici n'est pas de valider ou non le sentiment d'appartenance, mais de montrer que la reconnaissance de l'autre, comme forme d'inclusion, a un impact sur ce sentiment et sur la construction de soi des descendants de migrants et sur leurs choix. Aussi, le rapport interculturel montre que le sentiment de *menace identitaire* (Cohen-Emerique et Hohl, J. 1999, 2002) dans ce rapport d'interculturalité fait apparaître des problématiques sous-jacentes d'intégration et de reconnaissance vécues par le professionnel.

Les représentations du corps : l'exemple du voile ¹

Dans le registre de l'investissement et des choix du sujet, le corps et ses représentations tiennent toute leur importance dans la relation d'intervention (registre 1, rapport interculturel ; registre 4, symbolique et imaginaire ; registre 6, ancrages sociohistoriques). Par les représentations du corps, il s'agit ici de convoquer la question des aspects visibles d'une revendication et d'une réparation.

Dans le cas de H, la professionnelle porte le voile. Il s'agit pour elle d'un choix fait à l'âge adulte pour se sentir bien avec elle-même. En effet, au sein de sa famille, personne ne porte le voile. Néanmoins,

¹ Le voile est aussi nommé foulard ou *hidjab*. Ce dernier terme est signifiant de la dissimulation, mais pas spécifiquement du voile porté par les femmes dans le Coran. J'ai choisi le terme voile pour des questions d'uniformisation dans le texte. Le terme voile est en effet employé par la jeune femme que je cite et par d'autres auteurs. L'objectif n'étant pas ici de discuter de la signification lexicale du terme.

la professionnelle décide de la porter à la fin de ses études de CEGEP. Celle-ci décrit cet acte comme s'inscrivant dans une subjectivité qui lui demande également d'affronter le rapport social. (H se dit : « Un jour j'avais avoir le courage de le porter. Fait que, voilà. »)

Néanmoins cette décision n'est pas facile, car cette visibilité que donne le port du voile s'arrime aux stéréotypes et génère discrimination et racisme. Elle s'oppose de fait à une *visibilité normative* (Hamisultane, à paraître) où le visible, en Occident, est devenu une condition à l'inclusion, à être dans le collectif. Être visible devient la norme.

Ainsi, H explique que le fait de porter le voile devient d'un seul coup un obstacle à ses choix personnels dans la société dans laquelle elle a toujours vécu. Elle devient alors une immigrante dans le regard de l'Autre. (H : « Ils me voient comme une immigrante qui vient d'arriver. ») Elle est aujourd'hui consciente de l'obstacle que cela représente pour trouver un emploi.

En effet, cette visibilité fait également apparaître de nouvelles barrières sociales et d'intégration que le sujet n'avait pas forcément vécues avant. Dans le cadre de l'intervention, et spécifiquement en lien aux violences conjugales, le voile est perçu comme paradoxal car il va à l'encontre des représentations collectives de liberté des bénéficiaires, et spécifiquement celle de la femme :

H vit de ce fait la contradiction entre le symbolique et la réalité du pluralisme culturel au Québec (H : « Le Québec c'est une terre d'accueil, on est les bienvenus, on est tout ça. Quand ils te voient avec le voile, là c'est comme ils viennent de voir une extra-terrestre arriver. »). H se situe alors devant une normalisation du féminisme face à de femmes qui ne comprennent pas qu'elle puisse à la fois intervenir auprès de femmes et être de confession musulmane. (H : « Comment tu peux être féministe en portant le voile? »)

Du point de vue des bénéficiaires d'origine du pays d'accueil, le rapport interculturel s'inscrit également dans les représentations collectives de l'intégration. Porter le voile, comme l'explique le cas de H, c'est être perçue comme étant d'immigration récente et donc non intégrée. La visibilité donnée par le port du voile engendre le rejet par l'autre, le mépris et la non-reconnaissance. De ce fait, dans le cas H, la relation à une bénéficiaire d'origine du pays d'accueil s'inscrit dans une forme d'exclusion, qui conduit H à ne pas se sentir appartenir au pays d'accueil au même titre que la bénéficiaire. Néanmoins, le voile est parfois plus difficile à porter dans le pays d'origine, car il est soumis à une autre catégorisation des musulmans. En Occident, le port du voile renvoie à une seule appartenance. De fait, il devient objet de revendication de cette appartenance globale créée par l'Occident. Si avant il était symbole d'un choix personnel, il devient un acte politique. (H : « Je me dis, si je n'avais pas porté le voile, [elle l'aurait porté, NDA] juste pour dire qu'on n'est pas comme ça, les femmes voilées. »)

Dans le cas de H, le voile devient significatif d'une revendication qui s'est actualisée avec le contexte sociopolitique et répond à la fois à une nécessité personnelle de l'investissement professionnel (H :

« J'ai toujours été pour l'égalité des hommes et femmes. »)

Le voile joue le rôle de revendication dans les deux sens. Le porter par choix de visibilité comme dans le cas de H. L'enlever parce ce qu'il représente une souffrance liée à l'appartenance comme dans le cas de cette bénéficiaire citée :

H : Mais ça m'est arrivé une fois ici, une femme, au début de son hébergement elle portait le voile, pis à un moment donné je suis venue, j'ai été dans une rencontre et elle ne portait plus le voile.

Dans les deux sens, le sujet est confronté aux représentations collectives pour pouvoir être. Car ces représentations, en contexte d'interculturalité, participent à délimiter des frontières d'inclusion et d'exclusion.

Éléments de conclusion

Dans ces thématiques du *rapport d'interculturalité dans l'intervention*, les cas présentés mettent en évidence, par l'articulation de différents registres soulignés dans le cadre d'analyse, que le rapport au bénéficiaire s'inscrit dans un rapport à l'autre comme figure du semblable, migrant, et induit une identification ou un rejet. L'identification est un vecteur pour l'investissement et la réparation pour le professionnel produisant une forme d'inclusion dans le rapport au migrant (comme dans le cas de C). Le rejet, ou la renonciation, est un vecteur d'une forme d'exclusion dans la mesure où pour le sujet la figure du semblable ne s'inscrit pas dans une idéalité du migrant (comme dans le cas de G). Néanmoins, identification et rejet comme vecteurs de formes d'inclusion et d'exclusion sont à considérer comme fluctuants et en tension. Par ailleurs, dans ce rapport au bénéficiaire, le corps devient objet de revendication dans le contexte d'interculturalité. Le corps est alors le lieu de l'appartenance à une communauté imaginaire et du désir de reconnaissance sociale et sociétale.

Conclusion générale et élargissement du questionnaire

La complexité d'un savoir situé

Le rapport d'interculturalité des professionnels descendants de migrants dans la relation d'intervention mobilise plusieurs registres, nous en avons posé six, qui agissent dans leur posture face au bénéficiaire. Les professionnels descendants de migrants interrogés pour cette recherche nous ont permis de mettre au jour des éléments subjectifs de l'articulation de ces six registres qui nous instruisent davantage sur les processus en jeu dans les liens entre interculturalité et trajectoire socio-professionnelle. Ces processus touchent : *l'histoire familiale* (incluant le processus migratoire et de resocialisation des parents), *l'investissement par le choix professionnel*, *la réparation d'un manque en tant qu'enfant de migrants par le désir d'aider autrui*, *l'identification au bénéficiaire versus le rejet du bénéficiaire (renonciation à la figure du semblable)*, *les représentations du corps comme objet de revendication et les représentations collectives de l'intégration comme exigences normatives subies ou réinvesties*. Ces registres situent le professionnel, parfois à son insu, dans des logiques propres de fonctionnement en contexte d'interculturalité avec le bénéficiaire qui influent sur la reproduction de formes d'inclusion et d'exclusion en situation d'intervention. Par exemple dans le cas de E, le sentiment d'*identité menacée* de la professionnelle révèle des problématiques sous-jacentes liées à la complexité de la reconnaissance, et des représentations de l'intégration, pour les descendants de migrants. La complexité réside également dans le fait qu'en étant descendants de migrants, ces intervenants sont porteurs de l'interculturalité. Et, quel que soit leur rapport au bénéficiaire, se jouent le vécu interculturel et ses ancrages.

Pour répondre à la question sous-jacente posée au début de ce document : en tant que descendants de migrants, ces professionnels sont-ils plus à même d'intervenir en contexte d'interculturalité ? Nos résultats mettent en évidence qu'il n'y a ni de réponse affirmative ni de réponse infirmative qui soient liées à une naturalisation identitaire pour intervenir en contexte d'interculturalité parce qu'ils sont

eux-mêmes porteurs de cette interculturalité. Néanmoins, dans les cas analysés, les trajectoires qui conduisent ces professionnels aux métiers de l'intervention nous montrent que le processus migratoire (raconté par les parents ou imaginé par l'enfant) et de resocialisation des parents joue un certain rôle dans le choix de ce secteur d'activité. La profession d'intervention remplit une fonction avec laquelle le sujet compose pour répondre à ses propres désirs existentiels. Par ailleurs, le processus qui conduit le professionnel à préférer ou non un bénéficiaire issu de l'immigration s'arrime à *la réparation, l'identification ou le rejet*. Néanmoins, le contenu du rapport que le professionnel vit avec le bénéficiaire relève de son histoire singulière, unique et de ses propres nécessités pour se sentir être.

Le sentiment d'appartenance sous-jacent à une *communauté imaginée d'appartenance* s'inscrit dans la relation d'interculturalité avec le bénéficiaire. Il implique la reconnaissance mutuelle que cette reconnaissance soit reçue comme une satisfaction ou rejetée par refus d'identification. Cette reconnaissance joue également dans la *qualité de vie au travail* de certains professionnels. Elle s'inscrit comme reconnaissance par la « gratitude du client » (Molinier et Flottes, 2012), qui préfère avoir un intervenant de la même origine culturelle, et donne sens au travail de ces professionnels.

Ainsi le savoir situé dans l'interculturalité, donc dans le cas d'un professionnel issu de l'immigration intervenant auprès de populations migrantes, nécessite la compréhension de sa place complexe en contexte d'interculturalité, et l'analyse de son expérience propre dans son parcours de formation professionnelle pour se situer comme sujet de la science (Molinier, 2006), c'est-à-dire porteur de savoir, dans la rencontre interculturelle. La mise en place de groupes d'analyse des pratiques cliniques permettant une introspection peut alors ouvrir une voie de compréhension des rapports d'interculturalité entre le professionnel et son public.

La poursuite de la recherche dans d'autres organisations participant au maintien du lien social permettrait de mieux comprendre les processus à l'œuvre dans la rencontre interculturelle pour les professionnels eux-mêmes issus de l'immigration.

Élargissement de la question

Plus largement, nos résultats soulignent l'importance d'une articulation entre individuel et collectif. Les choix comme les tensions subies par les descendants de migrants ou leurs familles ont un impact sur la texture du lien social qu'ils créent. On le voit spécifiquement dans la relation d'intervention où ces descendants de migrants jouent un rôle social et où, justement, le lien social est à l'épreuve. Ce dernier est montré comme arrimé à des modalités de catégorisation dans la relation d'intervention interculturelle, dépendant à la fois des actes subjectifs, des exigences normatives et des représentations

collectives agissantes.

Une fois dans le pays d'accueil, le processus de resocialisation des parents se pose comme déterminisme sous-jacent des trajectoires sociales des enfants. Ce processus de resocialisation prend part à la construction de leur place sociale en tant qu'adultes et de leur désir d'implication dans le lien social. Les représentations collectives de l'intégration jouent un rôle dans la reconnaissance ou le mépris de reconnaissance (Honneth, 2000) vécus par ces descendants. On le voit avec la question du voile du cas de H, où la visibilité active à la fois le mépris et le désir de revendication. C'est le processus de resocialisation familial, et donc le rapport à la société d'accueil, qui établit l'investissement du sujet et non seulement le lien à la communauté. La rencontre de ce vécu avec la profession choisie joue un rôle dans les aspects de reconnaissance, d'identification et d'accomplissement de soi au travail pour ces descendants de migrants.

Un autre aspect des représentations collectives agit dans la reconnaissance et la différenciation « eux »/« nous ». Il s'agit des inégalités sociales qui contribuent à la question de la reconnaissance. Comme on le voit également avec le cas de C, la pauvreté vécue par l'enfant est synonyme de mépris social, ce qui a une incidence sur sa trajectoire socioprofessionnelle à l'âge adulte et sur l'investissement dans le métier d'intervention. Ou encore dans le cas de G, où la renonciation à la figure du semblable pour ne pas s'identifier conduit, à l'insu du professionnel, à une forme de reproduction de la non-reconnaissance agissant dans le lien social au cœur de la relation d'intervention. De la même manière, le rejet par le bénéficiaire d'origine du pays d'accueil d'avoir une intervenante voilée (dans le cas de H) renforce pour l'intervenante une forme d'exclusion, et à la fois d'inclusion à une communauté imaginée, celle de ceux qui vivent ces formes d'exclusion.

La reconnaissance mutuelle en contexte d'intervention et d'interculturalité ne peut donc pas se situer uniquement par un aspect identitaire, socioculturel, ou de citoyenneté. Elle repose également sur les aspects économiques et les politiques de redistribution (Fraser, 2005).

En d'autres termes, les problématiques d'interculturalité ne reposent pas uniquement sur des aspects culturels, mais s'inscrivent de manières plus complexes dans des rapports institués tant sociaux qu'économiques (par exemple, l'égalité face à l'emploi).

De ce fait, la question de reconnaissance participe à la reconduction ou non des inégalités sociales.

En cela, on ne peut penser le macrosocial sans examiner les processus individuels et collectifs qui perpétuent les contradictions de l'organisation sociale. D'où la nécessité pour la pratique de développer des dispositifs, tels qu'utilisés dans cette recherche, pour examiner ces processus à l'œuvre qui s'arriment aux rouages des systèmes organisationnels.

Références

- Battaglini, A. (2007). *L'intervention de première ligne à Montréal auprès de personnes immigrantes : estimer des ressources nécessaires pour une intervention adéquate*. Agence de la santé et des services sociaux.
- Becker, H. S. (1998). *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- Belhadj, M. (2006). Quelles professionnalisations dans le travail social pour les diplômés descendants de migrants ? *Formation emploi*, 940, 73-91.
- Biron L. (2006). La souffrance des intervenants : perte d'idéal collectif et confusion sur le plan des valeurs. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(36), 209-224.
- Boétie (de) E. (1576). *Discours de la servitude volontaire*. Paris : Payot, 2002.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil.
- Chouinard, I., Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 176-182.
- Cognet, M., (2004). Quand l'infirmière est noire. Les soins et les services de santé dans un contexte racisé. *Face à Face*, Université Bordeaux 2, Février, 6, 10-21.
- Cognet, M. et Bascougnano, S. (2012). Soins et altérité : analyse comparée des regards et des pratiques des soignants. *Alterstice*, 2(2), 9-22.
- Cohen-Emerique, M. & Hohl, J. (2002). Menace à l'identité chez les professionnels en situation interculturelle, in : Sabatier C, Malewska-Peyre H, *Identité, altérité et acculturation*. 199-228. Paris : L'Harmattan.
- Cohen-Emerique, M. & Hohl, J. (1999). La menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelles : le déséquilibre entre scénario attendu et scénario reçu. *Études ethniques au Canada*, 31(1), 106-123.
- Couturier, Y., Legault, B. (2002). Du doute identitaire à la complexité de la tâche. Réflexion pour

repenser la question de l'estime de soi professionnelle des travailleurs sociaux et travailleuses sociales. *Intervention*, 115, 57-63.

Devereux, G. (1967). La renonciation à l'identité, défense contre l'anéantissement. *Revue française de psychanalyse*, tome 31. Paris : PUF. 101-142.

Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*. Paris : La Découverte, 2011.

Gaulejac, V (de) (1987). *La névrose de classe*. Paris : Hommes et Groupes éditeurs.

Gaulejac, V (de) (1996). *Les sources de la Honte*. Paris : Desclée de Brouwer.

Gaulejac, V. (de). (1999). *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.

Gaulejac, V. (de), Hanique, F. et P. Roche (dir.) (2007). *La sociologie clinique. Enjeux théorique et méthodologique*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Giust-Desprairies, F. (2003a). *L'imaginaire collectif*. Paris : Erès.

Giust-Desprairies, F. (2003b). *La figure de l'autre dans l'école républicaine*. Paris : Puf.

Giust-Desprairies, F. (2004). *Le désir de penser. Construction d'un savoir clinique*. Paris : Teraèdre.

Giust-Desprairies, F. (2013). *Le métier d'AMP. Construction d'une identité professionnelle*. Paris : Dunod.

Giust-Desprairies, F. (2015). Interview par Claude Tapia. Perspective clinique et sciences sociales, *Le journal des psychologues*, n° 323, 47-54.

Giust-Desprairies, F., Faure, C. (2015). *Figures de l'imaginaire contemporain*. Paris :Archives contemporaines.

Enriquez, E. (1997). *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*. Paris : Desclée de Brouwer.

Hamisultane S. (2013). *La construction de soi de descendants de migrants vietnamiens nés dans le pays d'accueil (France, Canada-Québec). Approche psychosociale clinique*. (Thèse de doctorat en sociologie soutenue le 13 mars 2013, l'Université Paris VII, France). Repéré à <http://www.sudoc.fr/169911993>

Hamisultane S., 2013. De l'implication culturelle du chercheur à son objet. Dans *La recherche clinique en sciences sociales*, V. de Gaulejac, F. Giust-Desprairies, A. Massa (dir.), Paris : Erès.

Hamisultane S., 2014. La nécessaire distanciation du chercheur par l'analyse de son implication. Interrogations. *Revue pluridisciplinaire des sciences de l'homme et de la société*, n°18, France. Repéré à http://www.revue-interrogations.org/_Hamisultane-Sophie_

Hamisultane, S. (2017). *Trouble dans l'interculturalité*. Paris : L'Harmattan, collection Clinique et changement social.

Hamisultane S., (à paraître). La visibilité du corps chez les descendants de migrants. *Réseau International de recherche en éducation et formation*.

- Helly, D. (2000). Le multiculturalisme canadien : de la promotion des cultures immigrées à la cohésion sociale 1971-1999. *Cahiers de l'Urmis*, 6, Paris, <http://urmis.revues.org>
- Honneth, A. (1992). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Editions du Cerf, 2000.
- Jovelin, E. (2000). *Devenir travailleur social aujourd'hui : vocation ou repli*. Paris : L'Harmattan.
- Kaës, R. (2008). Reconnaissance et méconnaissance dans les liens intersubjectifs. *Le Divan familial*, 1(20), 29-46.
- Labelle, M. (2000). La politique de la citoyenneté et de l'interculturalisme au Québec : Défis et enjeux. Dans Greven-Borde, Hélène, Tournon, Jean (dir.), *Les identités en débat: intégration ou multiculturalisme ?* Paris-Montréal : L'Harmattan.
- Le Gall, J. (2013). Transmission d'une identité : le travail de la mémoire familiale, in M. Jézékel et F.-R. Ouellette, *Les transmissions familiales aujourd'hui. De quoi vont hériter nos enfants?* Montréal : Fides
- Legault, G. et Rachédi, L. (dir.) (2008). *L'intervention interculturelle*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Khellil, M. (1997). *Sociologie de l'intégration*. Que sais-je ? Paris : Puf, 2005.
- McAll, C. (1995). Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté. *Lien social et Politiques*, 34, 81-92. Récupéré sur le site de la revue : <http://id.erudit.org/iderudit/005187a>
- Meintel, D., M. Cagnet et A. Lenoir-Achdjian (1999). *Pratiques professionnelles et relations interethniques dans le travail des auxiliaires familiaux*. Montréal : CLSC Côte-des-Neiges, Publications du Centre de Recherche et de Formation, No. 4, 72 pages.
- Molinier, P. (2006). *Les enjeux psychiques au travail*. Paris : Petite bibliothèque Payot
- Molinier, P. et A. Flottes (2012). Travail et santé mentale : approches cliniques. *Travail et Emploi*, 129, 51-66.
- Montgomery, C., Racine, G., Xenocostas, S., Rhéaume, J., Labescat, G. (2013). *Récits de pratique d'intervenants dans des organismes d'aide aux immigrants*. Montréal : CSSS de la Montagne.
- Montgomery, C. et al. (2009). *Maintenir la continuité en contexte d'exil : Familles réfugiées et roman familial*. Synthèse des publications de centre de recherche et de formation, 5, CSSS de la Montagne.
- Rea, A., Triprier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte.
- Rheume, J. (2009). La sociologie clinique comme pratique de recherche en institution. Le cas d'un centre de santé et services sociaux. *Sociologie et sociétés*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 41(1), 195-215.
- Ricoeur, P. (1996). Les paradoxes de l'identité. *L'information psychiatrique*. Montrouge : John Libbey Eurotext, 72(3), 201-206.
- Roy, S. (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ? *Lien social et Politiques*, 34, 73-80.
- Saïd, E.W. (1978). *L'orientalisme*. Paris : Seuil, 2005.

Références

Statistique Canada (2011). *Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents migrants. Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*.

Sterlin, C. et Dutheil F. (2000). La pratique en contexte interculturel. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 6(1), 141-153.

Wilkinson, L. (2008). Portrait de l'identité et du sentiment d'appartenance chez les jeunes immigrants de deuxième génération à Winnipeg. Association d'études canadienne. Les expériences des Canadiens de la deuxième génération. *Diversité canadienne*, 6(2).

